

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 05 juillet 2019

Membres en exercice : 34

Présents : 20

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 0

Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation: 27/06/2019

*L'an deux mille dix-neuf et le cinq juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS*

**Présents :** Jean ARCAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Philippe VIDAL

**Représentés:**

**Présents non votants :**

**Excusés:** Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL

**Absents:**

**Objet: Espace Info Énergie 2019, 2020 et 2021**

L'Espace Info Énergie (EIE) du Pays Haut Languedoc et Vignobles, mis en place en 2008, assure les missions suivantes :

- conseil personnalisé aux demandes d'informations du public sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie ;
- actions d'information et de sensibilisation : exposition, visites de sites, programme pédagogique, participation événements, conférences, réalisation d'outils pédagogiques... ;
- autres actions envisageables : conseil et appui technique sur actions spécifiques liées aux énergies renouvelables.

Pour la programmation des financements de l'Union Européenne FEDER, une demande de subvention triennale sera déposée pour 2019, 2020 et 2021. Le coût prévisionnel de l'opération, incluant les salaires et le fonctionnement de l'EIE, s'élève à 158 739,19 € TTC pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités :

- Union Européenne (FEDER) : .....	59 835.00 €
- ADEME/Région Occitanie : .....	72 000.00 €
- Conseil départemental de l'Hérault : .....	15 000.00 €
- Autofinancement : .....	11 904.19 €

Le Conseil Départemental de l'Hérault a voté le 20 mai 2019 la somme de 5 000 € pour l'année 2019 et la même somme sera programmée pour les années 2020 et 2021.

La convention avec l'ADEME est conclue jusqu'en 2020. Pour 2021, la Région Occitanie expérimente la mise en place d'un Service Public de la Performance Énergétique dans l'Habitat (SPPEH). Ce nouveau dispositif devrait permettre de prendre le relais du financement de l'ADEME.

Le Président prie l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur le principe de la poursuite par le Pays de l'action décrite ci-dessus, et de l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer les demandes de subventions et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré le Comité Syndical :

- se prononce favorablement sur le principe de la poursuite par le Pays de l'action décrite ci-dessus,
- autorise le Président à déposer les demandes de subventions et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.  
Fait à Cessenon-sur-Orb le 5 juillet 2019

Le Président,  
Jean ARCAS

